REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES

#### UNIVALOM

Siège :

Route de Grasse 06600 – ANTIBES Tél. 04.93.65.48.07



Nous donners as la valeur à une dernete

# SYNDICAT MIXTE POUR LA VALORISATION DES DECHETS MENAGERS

## EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION

Nombre des N	lembres du
Conseil S	yndical

Conseil Syndical	
Légal :38	3
En exercice:23	3
Présents:12	2
Votants:12	2
Procuration	
Date de la convocation :	
3 Avril 2018	

SEANCE DU 10 avril 2018

Délibération 2018-15

OBJET : Lancement d'Appels d'Offres Ouverts prestations de communication

L'an DEUX MILLE DIX HUIT le 10 avril à 10h30, le Conseil Syndical dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale

## □ Original

☐ Expédition certifiée conforme à l'original

Pour la Présidente, Le Directeur

#### Fabien TREMBLAY

Certifié exécutoire compte-tenu de la transmission pour affichage aux communes membres le :

> Pour la Présidente, Le Directeur

Fabien TREMBLAY

## Présents:

#### Membres titulaires:

Madame Josette BALDEN, Présidente

Éric MELE, Michelle SALUCKI, Guilaine DEBRAS, Claudine MAURY, Michel VIANO, représentants de la Commission Syndicale et de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis

Monique ROBORY-DEVAYE, représentant de la Commission Syndicale et de la Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins

Roland RAIBAUDI représentant de la Commission Syndicale et de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse

Alain GARRIS, Patrick LAFARGUE, Daniel LEBLAY, représentants de la Commission Syndicale

Marie-Louise GOURDON, représentante de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse

## Procurations:

### Membres excusés :

Jean LEONETTI, Martine BONNEAU, Patrick DULBECCO, Evelyne FISCH, Cléa PUGNAIRE représentant de la Commission Syndicale et de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis

Bernard ALFONSI représentant de la Commission Syndicale et de la Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins

Anne-Marie BOUSQUET, Richard RIBERO, Laurent COLLIN, Guy LOPINTO, représentants de la Commission Syndicale

Emmanuelle CENNAMO représentante de la Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins

Madame Guilaine DEBRAS est désignée en qualité de secrétaire

Accusé de réception en préfecture 006-200046076-20180410-2018-15-DE Date de télétransmission : 20/04/2018 Date de réception préfecture : 20/04/2018

Le Rapporteur expose à l'Assemblée

UNIVALOM a en charge le traitement des déchets ménagers tel que défini par l'article L.2224-13 du CGCT (Code Général des Collectivités Territoriales). Cette mission s'accomplit dans le strict respect des lois Grenelle 1 et 2, et la loi NOTRe portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République.

Notre Syndicat a anticipé depuis longtemps l'importance de la prévention des déchets par la mise en place de son Programme Local de Prévention des Déchets (PLPD) et par l'optimisation du recyclage des déchets collectés grâce à la mise en œuvre des dernières filières de valorisation.

Afin de valoriser toujours plus les Emballages Ménagers et les Papiers, le Syndicat a été autorisé à contractualiser avec la société CITEO, pour le nouvel agrément 2018-2022, par délibération en date du 21 décembre 2017. Ce nouvel agrément met l'accent sur la communication et l'importance d'un déploiement efficace des consignes de tri avec des moyens pertinents et optimisés.

Le Programme Local de Prévention d'UNIVALOM, initié en 2016, et plus particulièrement des actions emblématiques comme l'Objectif Zéro Déchet, la recyclerie mobile et le broyage des déchets verts, sont des opérations qui n'ont de sens que si elles sont connues par les citoyens.

Ces opérations de communication couvrent un large champ et un large public : citoyens, agents territoriaux, commerçants, associations, entreprises ....

La communication est donc un élément essentiel dans la réussite de la Prévention et l'optimisation des performances des collectes séparées. Cela passe par la conception de supports de tout type, l'impression de support écrit et la réalisation d'éléments d'information spécifiques type panneaux, banderoles, roll-up, etc. ...

Cet appel d'offres ouvert européen à 4 lots aura une durée initiale de 1 an, reconductible par périodes successives de 1 an, et pour une durée maximale 4 ans :

- Lot n°1: Impression papier avec une estimation annuelle de 140 000 euros / an
- Lot n°2 : Impression sur tout type de support hors papier avec une estimation annuelle de 60 000 euros / an
- Lot n°3: Infographie avec une estimation annuelle de 50 000 euros / an
- Lot n°4 : Conception support vidéo avec une estimation annuelle de 50 000 euros / an

Tenant compte des éléments exposés ci-dessus, il est proposé au Comité Syndical :

- D'AUTORISER Madame la Présidente à lancer les appels d'offres ouverts européens sous la forme d'accords-cadres à bons de commande et à signer les marchés correspondants et toutes les pièces administratives inhérentes à la présente consultation,
- D'INSCRIRE Les crédits correspondants au Budget Primitif 2018.

Ouï cet exposé, Après en avoir délibéré conformément à la loi, Le Comité Syndical A l'unanimité

- AUTORISE Madame la Présidente à lancer les appels d'offres ouverts européens sous la forme d'accords-cadres à bons de commande et à signer les marchés correspondants et toutes les pièces administratives inhérentes à la présente consultation,
- INSCRIT les crédits correspondants au Budget Primitif 2018.

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an que dessus

Pour extrait certifié conforme,

dente

AL PAINTEN

Accusé de réception en préfecture 006-200046076-20180410-2018-15-DE Date de télétransmission : 20/04/2018 Date de réception préfecture : 20/04/2018